

Conformément à l'arrêté du 15 novembre 2011, M. le Président du Syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain informe qu'une enquête publique relative au Schéma de Cohérence Territorial sera ouverte **du 15 décembre 2011 jusqu'au 15 février 2012 inclus**.

Ont été désignés en qualité de **commissaires-enquêteurs** par le président du tribunal administratif:

- Président : M. Michel SABLAYROLES, géomètre-expert honoraire.
- Membres titulaires :
 - Mme Marie-Christine FAURE, architecte DESA, qui, en cas d'empêchement de M. Michel SABLAYROLLES, assurera la présidence de la commission.
 - Mme Isabelle ZULLI, architecte DPLG.
- Membre suppléant : M. Guy JOUVES, ingénieur.

Les pièces du dossier relatif au SCoT ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :

- au siège du syndicat mixte du SCoT, 130 avenue de l'Industrie, à Bessières (31660)
- dans les mairies de :

- Bessières	- Daux	- Montastruc La Conseillère
- Bouloc	- Fronton	- Verfeil
- Cadours	- Grenade	- Villemur Sur Tarn
- Castelnau-d'Estrétefonds	- Merville	

Le dossier d'enquête pourra également être consulté pendant toute la durée de l'enquête publique, sur le site internet du SCoT : **www.scot-nt.fr** . Des observations pourront être formulées directement sur le site internet du SCoT ou par courrier, à l'attention de la commission d'enquête, au siège du syndicat mixte du SCoT, **130 avenue de l'Industrie, 31660 Bessières**.

La commission d'enquête recevra le public dans les mairies suivantes :

- Grenade : mardi 20 décembre 2011, 16h-19h ;
- Bessières : samedi 07 janvier 2012, 9h-12h ;
- Cadours : lundi 09 janvier 2012, 14h-17h ;
- Montastruc la Conseillère : mercredi 18 janvier 2012, 14h-17h ;
- Fronton : mardi 24 janvier 2012, 9h-12h ;
- Verfeil : jeudi 26 janvier 2012, 9h-12h ;
- Daux : mercredi 01 février 2012, 14h-17h ;
- Villemur : samedi 04 février 2012, 9h-12h ;
- Merville : mercredi 08 février 2012, 9h-12h ;
- Bouloc : mercredi 08 février 2012, 15h-18h ;
- Castelnau d'Estrétefonds : mercredi 15 février 2012, 14h-18h.

Une réunion publique se tiendra à la salle des fêtes de Castelnau d'Estrétefonds le samedi 14 janvier 2012 de 9h30 à 12h.

A l'expiration du délai d'enquête, la Commission d'enquête disposera d'un mois pour transmettre à M. le Président du syndicat mixte son rapport d'enquête et ses conclusions motivées.

Ce rapport et ces conclusions seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public au syndicat mixte ainsi que dans l'ensemble des onze mairies susvisées.